Détection des espaces à l'état de friches végétales sur Toulouse-Métropole

Méthode - Résultats - Perspectives









L'aua/T: Qui sommes nous?

Qu'est ce que c'est?

- Une association d'intérêt public (Collectivités, Etat, Région, CCI...)
- > 60 personnes (architectes, urbanistes, géographes, économistes, ingénieurs, géomaticiens, infographistes ...)....

A quoi sert-elle?

- Observer l'aire métropolitaine Toulousaine (Habitat, Mobilité, Environnement...)
- Accompagner les exercices de planification urbaine (PLH, PDU, PLU, PLUi, SCoT, projet urbain...)
- Informer / Dialoguer

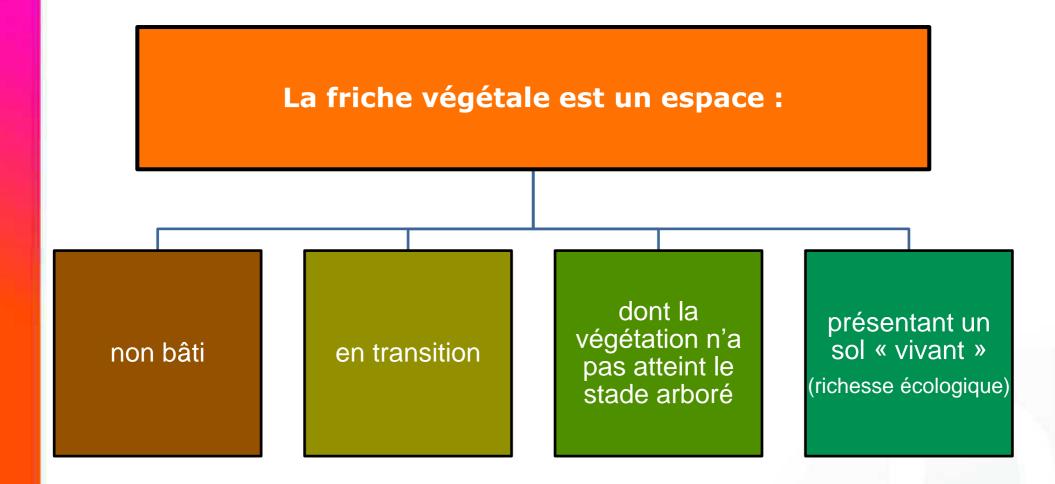
A quoi sert-elle?

- Quels sont ses territoires d'action?
- L'aire métropolitaine de Toulouse
- Les EPCI Occitanes membres (Albi, Gers, Castres, Foix...)





Définition d'une friche







Rappel méthodologique

Un travail exploratoire articulé en 2 séquences

- ➤ Identification des espaces potentiellement en friche en s'appuyant sur les résultats d'un exercice de télédétection réalisé à l'aua/T
- Evaluation du potentiel de reconversion de ces espaces vers l'agriculture grâce à une échelle de classification multicritères

Basé sur un exercice similaire réalisé à l'échelle du département

DDT Haute Garonne : Détection des espaces à l'état de friche par photointerprétation





Rappel méthodologique

Méthode DDT31

Méthode aua/T

Images satellites

LandSat 8 (précision : 30m)

Pleiades (précision: 0,5m)

Nombre de clichés

Deux images (Printemps / Automne)

Une image

Dates

Avril et Octobre 2014

Eté 2012

Objectif

Identification des parcelles en friche à l'échelle du département

Identification des parcelles en friche sur TM

Evaluation du potentiel de reconversion vers l'agriculture





Rappel méthodologique

Exercice de télédétection préalablement réalisé sur la base d'une image pléiade

- Stage de Master 2 co-encadré par un géographe et un géomaticien de l'aua/T
- Réalisation d'un référentiel de la trame verte sur Toulouse-Métropole, sur la base d'une image pléiade
- Méthode de « classification » de l'occupation du sol
- Extraction de 4 classes constituant la trame verte :
 - Boisements
 - Végétation herbacée
- Jachères
- Friches





1^{ère} étape de la méthode Détection des espaces à l'état de friche végétale

Méthodologie

Identification
des espaces de
végétation non
arborée
(Télédétection)

Extraction des classes d'occupation du sol :

- « Friches »

Filtres post traitement

(« Elimination »)

- Parcelles agricoles déclarées à la PAC (RPG)
- Boisements , haies , parcs, cimetières, zones d'activité
- aéroportuaires (BDTopo)
- Fonds de parcelles bâties (MAJIC)

Identification des parcelles en friche

Repérage des parcelles couvertes à hauteur de 80 % minimum par des espaces en friche

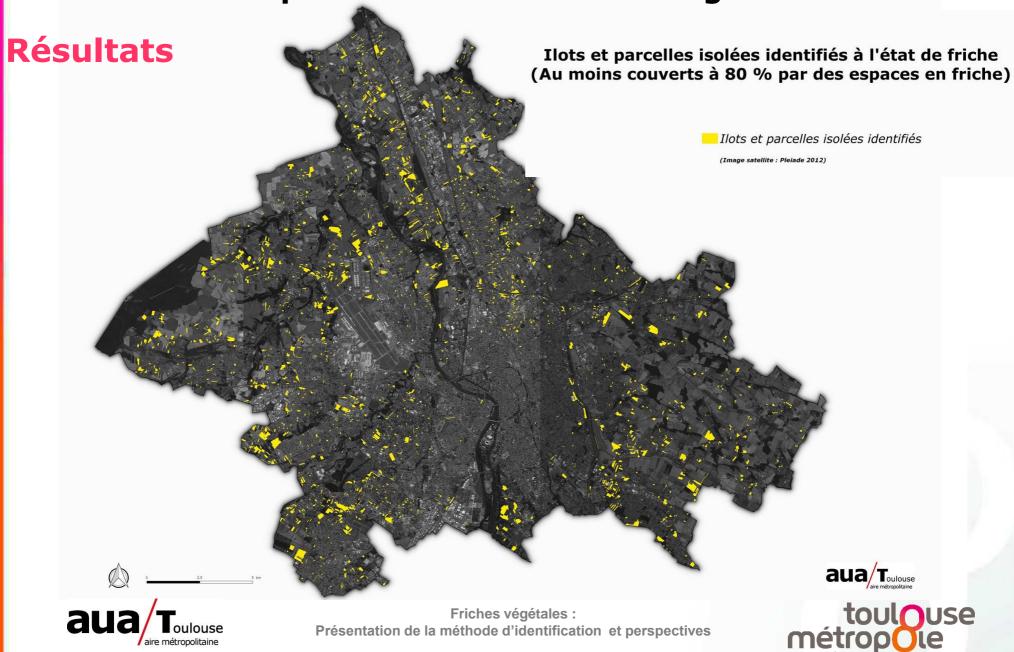
Regroupement des parcelles adjacentes

- > Ilots
- Parcelles isolées



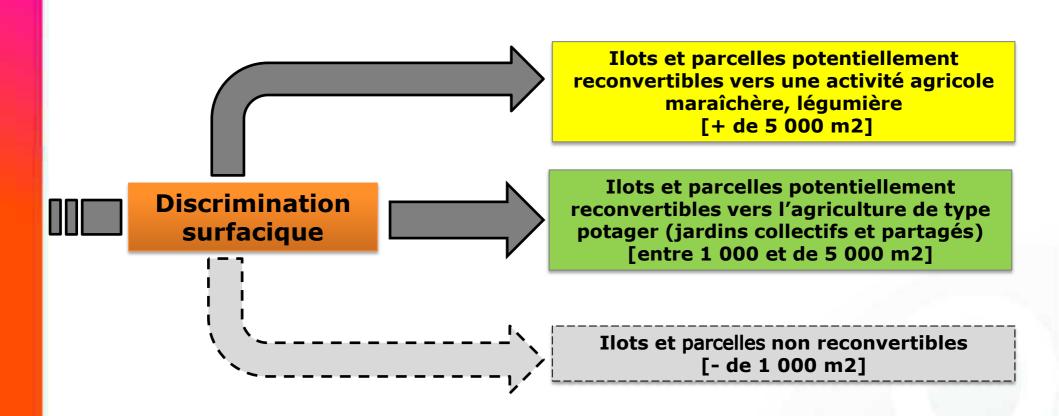


1^{ère} étape de la méthode Détection des espaces à l'état de friche végétale



2^{ème} étape de la méthode Identification des espaces potentiellement reconvertibles

Méthodologie : Discrimination (1/2)







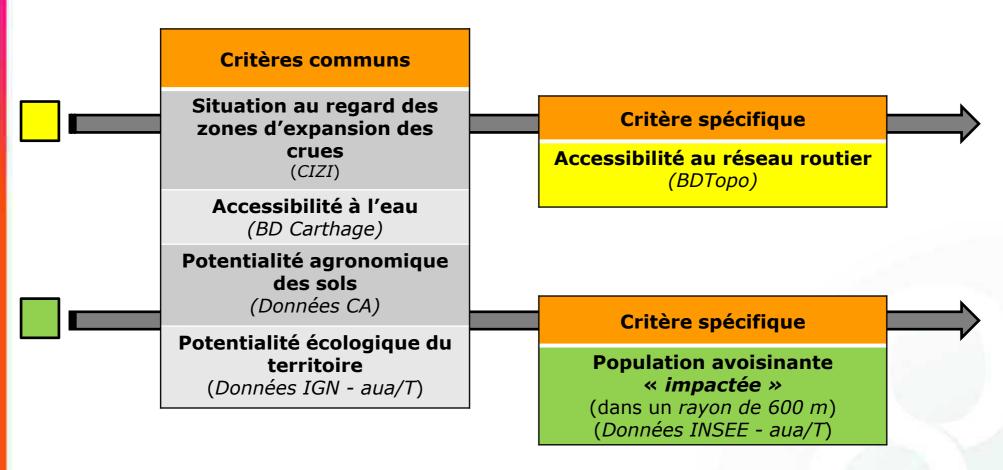
Résultats

Ilots et parcelles isolées en friches potentiellement reconvertible vers :	Surface globale (en hectare)	Proportion à l'échelle de TM (en %)
l'agriculture de type maraîchage	900 ha	2 %
l'agriculture de type potager (jardins partagés et collectifs)	250 ha	0,5 %



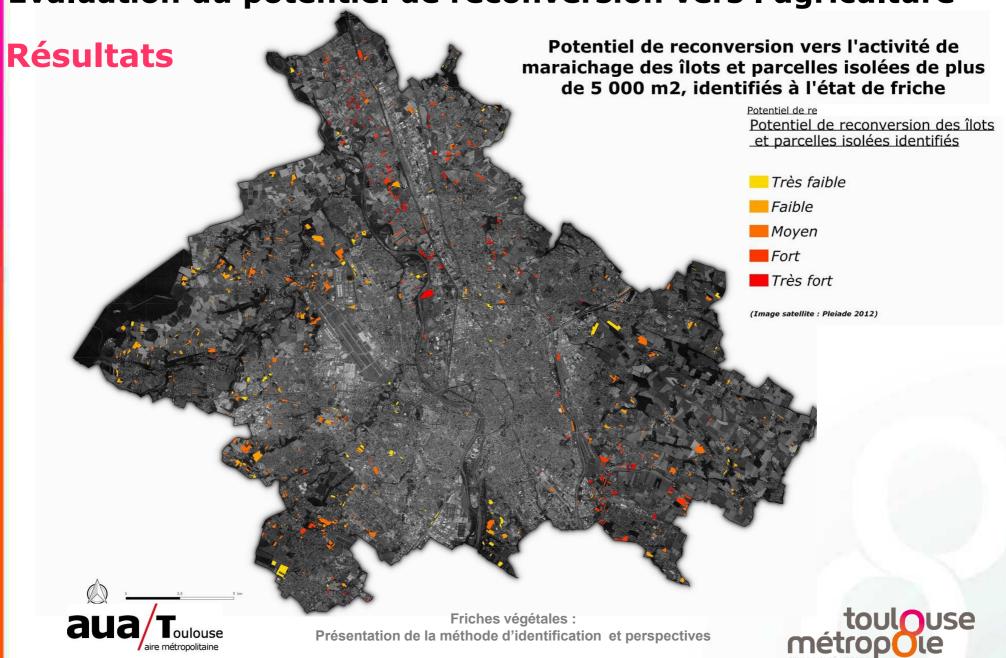


Méthodologie : Notation (2/2)



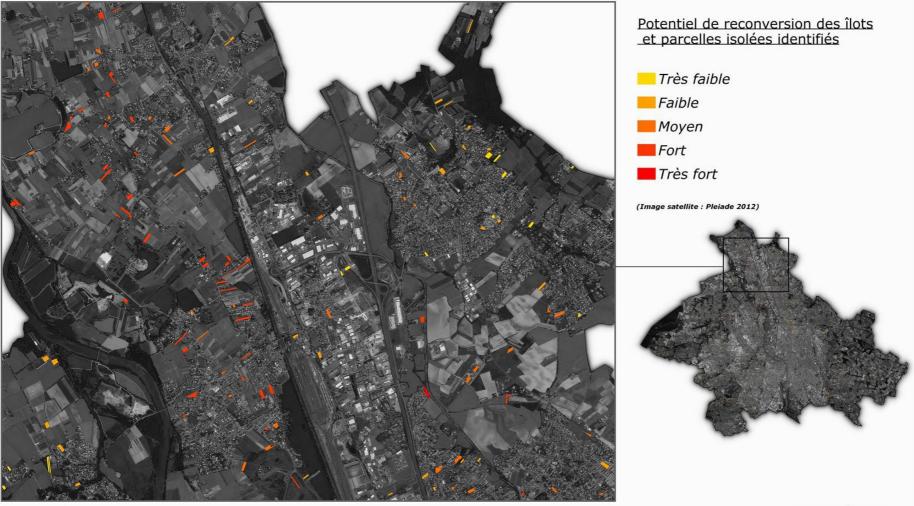






Résultats

Potentiel de reconversion vers la culture potagère des îlots et parcelles isolées, compris entre 1 000 et 5 000 m2, et identifiés à l'état de friche (Zoom secteur Nord)







Travaux complémentaires réalisés

Vérifications terrain sur zones de test

> A l'extrémité sud-ouest de T.M., visite de plusieurs sites sélectionnés selon leur vocation

Croisement avec l'Inventaire Historique Urbain

> Identification des secteurs touchés par une pollution des sols

Croisement avec le règlement graphique du PLUi-H

Qualification des espaces identifiés en tant que friches végétales, au regard de la vocation des zones du PLUi-H sur lesquels ils prennent place





Vérifications terrain sur zones de test

Solidité du modèle au regard de l'expertise terrain

Hétérogénéité des résultats en **zones N et A** en raison de confusions possibles du modèle :

Enfrichements importants des espaces identifiés en zones U / AU et sur les secteur d'OAP

- Secteurs d'élevage
- Espace de nature aménagés mal entretenus

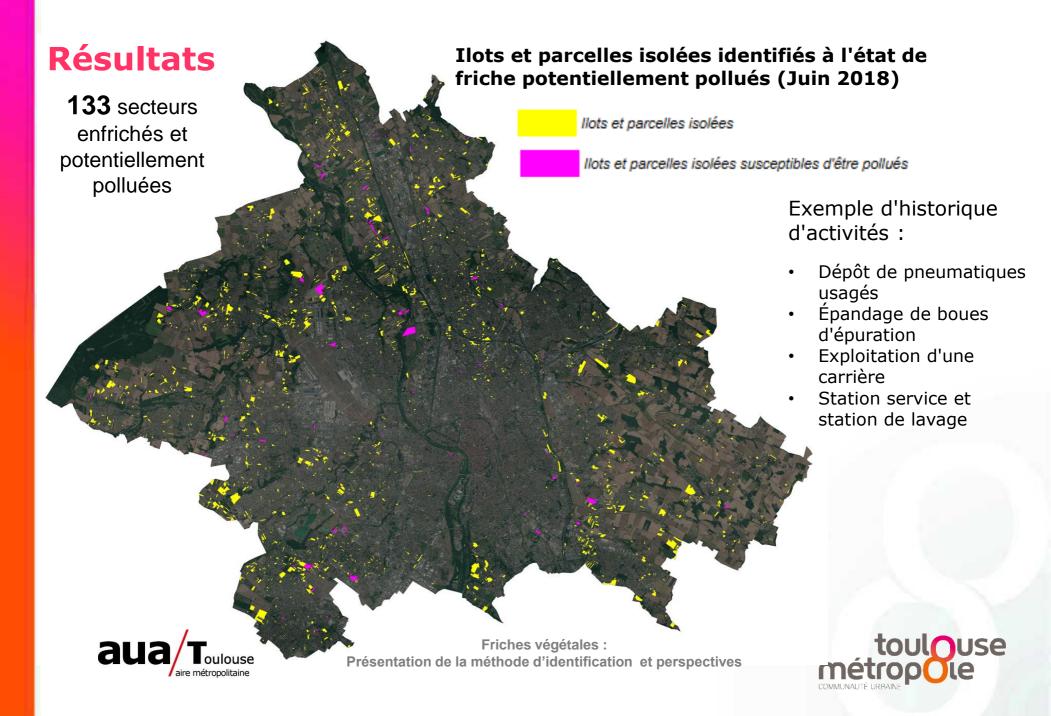
Erreurs d'interprétation sur les **petits espaces** identifiés (surfaces < 0,5 ha)

Bonne d'interprétation sur les **grands espaces** identifiés (surfaces > 1 ha)





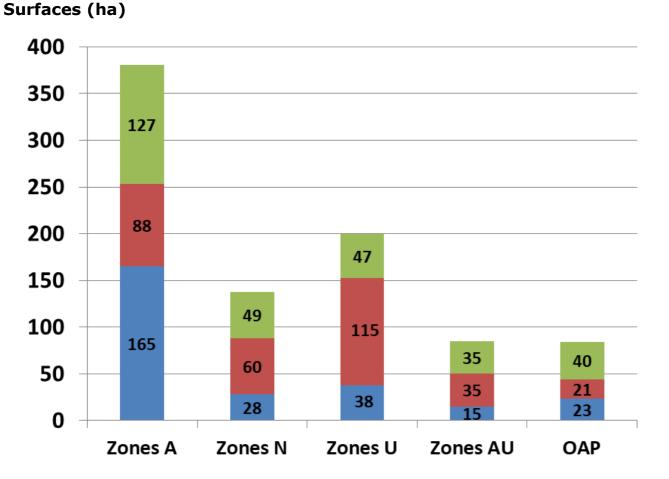
Croisement avec l'Inventaire Historique Urbain



Croisement avec le règlement graphique du PLUi-H

Résultats

_



- Surfaces en friche
 (ilots supérieurs à 1,5 hectares
- Surfaces en friche (ilots compris entre 0,5 et 1,5 hectares)
- Surfaces en friche (ilots inférieurs à 0,5 hectares





Croisement avec le règlement graphique du PLUi-H

Orientations potentielles des espaces identifiés

Zone U

Dent creuse dans le tissu urbain

Agriculture de proximité ?

Espaces de confort climatique?

Espaces verts de proximité ?

Constructions? (logements, activités, équipements)

Zone AU / OAP

Espace urbain en devenir

Quel place pour les friches dans le projet ?

Quelle surface leur dédier ?

Zone A

Espace dédié à la production agricole

Quel potentiel de reconversion vers l'activité agricole?

Quel rôle dans la consolidation des espaces cultivés aux alentours?

Zone N

Espaces de nature (réseau écologique)

Comment les friches peuventelles enrichir le réseau écologique ?

Quelle gestion de ces milieux dans les espaces de nature aménagés ?

Quel rôle en tant qu'espace de compensation? (démarche ERC)



Friches végétales :
Présentation de la méthode d'identification et perspectives



Merci de votre attention

Quelles réactions ?

Quelles réflexions ?

Quels commentaires?

Quelles valorisations?

Quelles perspectives?



